

SÉANCE RÉGULIÈRE DU MARDI 10 AOÛT 2021

Tenue à la salle du conseil municipal du Village de Roxton Falls

La séance débute à 19H00

À laquelle sont présent(e)s

Les membres du CA: M. Stéphane Beauchemin, président
M. Jean-Marie Laplante, vice-président
Mme Marie-Eve Massé
M. François Légaré
Mme Mélanie Valois (Subs. Village de Roxton Falls)

Sont absents : M. Pascal Richard
M. Michel Massé

Sont également présent(e) s :

Secrétaire-trésorière et directrice générale : Mme Angèle Beauchemin
Représentant des Pompiers volontaires : M. Guy Cusson, directeur incendie
M. Mario Bérubé, Capitaine
M. Stéphane Martin, pompier

Le quorum est constaté après un moment de réflexion. L'assemblée est ouverte et la séance est enregistrée en mode audio. Elle sera publiée sur les sites «internet» des Municipalités du Village de Roxton Falls et du Canton de Roxton, après approbation du CA.

690-08-2021

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR DE LA SÉANCE RÉGULIÈRE TENUE LE MARDI 10 AOÛT 2021

Il est proposé par Jean-Marie Laplante

Il est secondé par François Légaré

Et il est résolu à l'unanimité des membres présents du CA d'adopter l'ordre du jour du mardi 10 août 2021, en ajoutant un point à l'ordre du jour :

- Demande au Service de sécurité incendie de Granby pour accéder à une entente concernant les alarmes nécessitant une équipe de sauvetage en espace clos ainsi que les équipement requis.

Un point «*varia*» demeure ouvert pour l'ajout possible de point, en cours de réunion.

Adoptée

691-08-2021

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE RÉGULIÈRE TENUE LE MARDI 25 MAI 2021

Il est proposé par Jean-Marie Laplante

Il est secondé par Marie-Eve Massé

Et il est résolu à l'unanimité des membres présents du CA d'adopter le procès-verbal de la séance régulière tenue le mardi 25 mai 2021, tel que rédigé.

Adoptée

692-08-2021

ADOPTION DE LA LISTE DES REVENUS ET DÉPENSES POUR LE MOIS DE MAI 2021 – AUTORISATION DE PAIEMENT DE RADIATION DES COMPTES

LISTE DES REVENUS ET DÉPENSES -- MAI 2021

DÉPENSES

Objet	Fournisseurs	Montant
	<i>ADMINISTRATION ET TECHNIQUE</i>	
141	Rém. pompiers volontaires & adm. (Salaire avril 2021 av % vac.)	5 273.28 \$
200	Desjardins Assurances (RVER - avril 2021)	82.51 \$
321	Poste Canada (Achat de timbres)	105.78 \$
321	GLS (Envoi Dicom)	30.75 \$

331	Municipalité du Village de Roxton Falls (Frais téléphoniques)	95.31 \$
414	Municipalité du Village de Roxton Falls (Administration - 2e vers. 2021)	6 140.00 \$
442	Ville d'Acton Vale (Entraide le 03/03/2021 et 01/04/2021 - Canton de Roxton)	1 268.68 \$
526	Sécurité Maska Inc. (Recharge cylindres d'air)	738.22 \$
527	Sécurité Maska Inc. (Remplissage extincteurs - citoyens)	166.36 \$
641	Municipalité du Village de Roxton Falls (Remb. Cônes - Martech)	90.29 \$
641	Visa Desjardins (Achat de batteries - Tenaquip)	34.40 \$
670	Imprimerie Sercost Inc. (Avis remise de propriété en 2 copies)	174.76 \$
670	Groupe CCL (200 Feuilles de procès-verbaux)	375.99 \$

VÉHICULES

631	Dépanneur les Frères Claude (Essence)	522.68 \$
-----	---------------------------------------	-----------

BÂTIMENT

451	Alarme Fontaine Inc. (Service de surveillance 2021/2022)	149.47 \$
511	Michel Beaupré (Comptoir MSA)	546.13 \$
522	Municipalité du Village de Roxton Falls (Remb. Arbuste - Jardin J-Pierre)	71.35 \$
632	Les Pétroles Coulombe et Fils Inc. (Huile à chauffage)	199.13 \$
681	Hydro-Québec (Électricité à la caserne)	416.34 \$

IMMOBILISATIONS

725	ARÉO-FEU LTÉE (Pompe)	585.22 \$
725	Drumco Energie (Génératrice - dépôt 30%)	8 276.48 \$

TOTAL DES DÉPENSES POUR LE MOIS: 25 343.13 \$

ENCAISSEMENTS

04-05-2021	Municipalité du Canton de Roxton (Interventions sur territoire du Canton)	2 154.47 \$
04-05-2021	Municip. du Village de Roxton Falls (Intervention sur territoire du Village)	718.12 \$
06-05-2021	Municipalité de Béthanie (Intervention)	1 634.47 \$
11-05-2021	Municipalité de Roxton Pond (Intervention en entraide)	813.76 \$

TOTAL DES ENCAISSEMENTS POUR LE MOIS: 5 320.82 \$

692-08-2021

Il est proposé par Marie-Eve Massé
Il est secondé par François Légaré
Et il est résolu à l'unanimité des membres présents du CA que ces comptes soient payés et que ceux payés avant ce jour soient ratifiés.

Adoptée

693-08-2021

ADOPTION DE LA LISTE DES REVENUS ET DÉPENSES POUR LES MOIS DE JUIN/JUILLET 2021 – AUTORISATION DE PAIEMENT DE RADIATION DES COMPTES

LISTE DES REVENUS ET DÉPENSES -- JUIN ET JUILLET 2021

DÉPENSES

Objet	Fournisseurs	Montant
	<i>ADMINISTRATION ET TECHNIQUE</i>	
141	Rém. pompiers volontaires & adm. (Salaire juin 2021 av % vac. & formation)	3 631.22 \$
200	Desjardins Assurances (RVER - juin 2021)	35.56 \$
200	Revenu Québec (Remise - retenues à la source: d'avril à juin 2021)	3 075.73 \$
200	Revenu Canada (Remise - retenues à la source: d'avril à juin 2021)	1 500.31 \$
---	Brigades des incendie (Contribution au club social - 1er semestre 2021)	444.00 \$
331	Municipalité du Village de Roxton Falls (Frais téléphoniques)	56.62 \$
413	FBL S.e.n.c.r.l. (Audit pour l'exercice financier se terminant le 31-12-2020)	6 093.68 \$
442	Ville d'Acton Vale (Entraide le 28/05/2021)	771.48 \$
454	Alex Minguy Bédard (Formation Pompier I - frais de déplacement)	340.00 \$
454	AREO-FEU Ltée (Inspection annuelle des pompes)	2 902.90 \$
526	Sécurité Maska Inc. (Recharge cylindres d'air, nettoyage et extincteur)	182.63 \$
529	Communication Plus (Vérification de répéteur)	228.51 \$
641	Pièce d'Auto Acton Roxton (Bidon d'essence)	36.54 \$

	<i>VÉHICULES</i>	
525	Camions BL (Vérifier la ventilation - moteur)	194.83 \$
631	Dépanneur les Frères Claude (Essence)	51.00 \$

	<i>BÂTIMENT</i>	
511	Hudon et Fils Inc. (Réparation de deux ressorts de porte)	103.48 \$
TOTAL DES DÉPENSES POUR LE MOIS:		<u>19 648.49 \$</u>

ENCAISSEMENTS

07-07-2021	Municipalité de Béthanie (Q-part 2021 - 2ième versement)	7 751.68 \$
15-07-2021	Municipalité de Béthanie (Intervention - 24/05/2021)	1 582.95 \$
TOTAL DES ENCAISSEMENTS POUR LE MOIS:		<u>9 334.63 \$</u>

693-08-2021

Il est proposé par Jean-Marie Laplante
 Il est secondé par Marie-Eve Massé
 Et il est résolu à l'unanimité des membres présents du CA que ces comptes soient payés et que ceux payés avant ce jour soient ratifiés.

Adoptée

694-08-2021

ADOPTION DE LA LISTE DES REVENUS ET DÉPENSES POUR LES MOIS DE JUILLET ET AOÛT 2021 – AUTORISATION DE PAIEMENT DE RADIATION DES COMPTES

LISTE DES REVENUS ET DÉPENSES -- JUILLET ET AOÛT 2021

DÉPENSES

Objet	Fournisseurs	Montant
	<i>ADMINISTRATION ET TECHNIQUE</i>	
141	Rém. pompiers volontaires & adm. (Salaire juillet 2021 av % vac.)	4 392.57 \$
200	Desjardins Assurances (RVER - juillet 2021)	65.98 \$
331	Municipalité du Village de Roxton Falls (Frais téléphoniques)	75.87 \$
493	Stéphane Martin (Lentilles pour adaptateur)	119.00 \$
454	Centre de serv. scol. des Chênes (5e et 6e vers.-Pompier I & reprise ex.)	4 338.00 \$
526	Sécurité Maska Inc. (Remplissage d'extincteurs et essai)	245.41 \$
	<i>VÉHICULES</i>	
631	Dépanneur les Frères Claude (Essence)	76.86 \$
965	Angèle Beauchemin (Mise à jour: registre des prop. & exploitants véh. lourds.)	141.00 \$
TOTAL DES DÉPENSES POUR LE MOIS:		<u>9 454.69 \$</u>

ENCAISSEMENTS

15-07-2021	Stéphane Beauchemin (Remb. Formation Secourisme)	81.32 \$
15-07-2021	Municipalité de Béthanie (Interventions)	2 115.80 \$
TOTAL DES ENCAISSEMENTS POUR LE MOIS:		<u>2 197.12 \$</u>

694-08-2021

Il est proposé par François Légaré
 Il est secondé par Jean-Marie Laplante
 Et il est résolu à l'unanimité des membres présents du CA que ces comptes soient payés et que ceux payés avant ce jour soient ratifiés.

Adoptée

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDIT

Je, soussignée, Angèle Beauchemin, secrétaire-trésorière et directrice générale certifie qu'il y a des fonds disponibles pour les fins pour lesquelles les dépenses ci-haut décrites sont projetées par le conseil.

Signé à Roxton Falls, ce 10 août 2021

Angèle Beauchemin, gma
 Directrice générale et secrétaire-trésorière

695-08-2021

RAPPORT DU DIRECTEUR DU SERVICE D'INCENDIE

Monsieur Guy Cusson directeur du service d'incendie a remis son rapport dans lequel il fait mention des interventions survenues au cours des mois de : fin mai, juin et juillet 2021.

Points d'information transmis par M. Guy Cusson :

1. Base de béton à faire dans les meilleurs délais possible par Construction Michel Beaugard.
2. Application SURVI-Mobile (CAUCA) remplacera la Licence GoNoGo
3. Demande de modification pour la tenue des dimanches de garde.
4. L'achat des Gyrophares verts a été effectué.
5. Achat de ventilateur électrique et de 2 Bunkers à venir.
6. Nouvel embauche au sein du service des incendies : M. Nick Daviau.
7. Inspection et vérification en sécurité incendie 2021-2022.
8. Espace Clos – demande pour élaborer une nouvelle entente avec le SSI de Granby.

Il est proposé par Marie-Eve Massé

Il est secondé par Mélanie Valois

Et il est résolu à l'unanimité des membres présents du conseil d'administration d'accepter le rapport déposé par le directeur M. Guy Cusson. Que les décisions suivantes soient autorisées :

1. Embauche de Monsieur Nick Daviau comme pompier volontaire.
2. Autorisation de conclure une entente avec CAUCA pour l'application SURVI-Mobile, laquelle remplacera la licence GoNoGo911.
3. Autorisation accordée afin de modifier la tenue des dimanches de garde dans le but de favoriser la participation des pompiers.
4. Achat à venir : Ventilateur et 2 habits de combat (bunker).
5. Autorisation d'adresser une demande au SSI de Granby afin d'adhérer ou d'élaborer une entente concernant les espaces clos.

Adoptée

696-08-2021

RÈGLEMENT NUMÉRO 14-2021 MODIFIANT LE RÈGLEMENT SUR LA GESTION CONTRACTUELLE

SÉANCE ordinaire du conseil d'administration de la Régie intermunicipale de Protection contre l'incendie de Roxton Falls, tenue le 10 août 2021, à l'endroit des réunions du CA, à laquelle séance étaient présents :

M. Stéphane Beauchemin, président

M. Jean-Marie Laplante, vice-président

Mme Marie-Eve Massé

M. François Légaré

M. Mélanie Valois, (subs. Village de Roxton Falls)

Formant quorum sous la présidence de M. Stéphane Beauchemin

ATTENDU QUE le Règlement numéro 10-2018 sur la gestion contractuelle a été adoptée par la Régie le 16 octobre 2018, conformément à l'article 573.3.1.2 de la Loi sur les cités et villes (ci-après appelée « L.C.V. »);

ATTENDU QUE la Loi instaurant un nouveau régime d'aménagement dans les zones inondables des lacs et des cours d'eau, octroyant temporairement aux municipalités des pouvoirs visant à répondre à certains besoins et modifiant diverses dispositions (L.Q. 2021, chapitre 7) a été sanctionnée le 25 mars 2021;

ATTENDU QUE dans le contexte de la pandémie de la COVID-19, l'article 124 de cette loi prévoit que pour une période de trois (3) ans, à compter du 25 juin 2021, les municipalités et les régies devront prévoir des mesures afin de favoriser les entreprises québécoises pour tout contrat qui comporte une dépense inférieure au seuil décrété pour la dépense d'un contrat qui ne peut être adjudgé qu'après une demande de soumission publique;

ATTENDU QU'un avis de motion a été donné et qu'un projet de règlement a été déposé et présenté à la séance du 25 mai 2021 par M. Stéphane Beauregard.

En conséquence,

Il est proposé par Marie-Eve Massé

Il est secondé par Jean-Marie Laplante

Et résolu unanimement par les membres présents du CA que le présent règlement soit adopté et qu'IL SOIT ORDONNÉ ET STATUÉ COMME SUIT :

1 -L'article 2 du présent règlement est effectif à compter du 25 juin 2021, ou du jour de l'entrée en vigueur du présent règlement, selon la plus tardive de ces deux dates, et le demeure jusqu'au 25 juin 2024.

2 -Le Règlement numéro 10-2018 sur la gestion contractuelle est modifié par l'ajout de l'article suivant :

10.1 Sans limiter les principes et les mesures énoncés en matière de rotation des fournisseurs prévus au présent règlement, dans le cadre de l'octroi de tout contrat qui comporte une dépense inférieure au seuil décrété de la dépense d'un contrat qui ne peut être adjugé qu'après une demande de soumissions publique, la régie doit favoriser les biens et les services québécois ainsi que les fournisseurs, les assureurs et les entrepreneurs qui ont un établissement au Québec.

Est un établissement au Québec, au sens du présent article, tout lieu où un fournisseur, un assureur ou un entrepreneur exerce ses activités de façon permanente qui est clairement identifié à son nom et accessible durant les heures normales de bureau.

Sont des biens et services québécois, des biens et services dont la majorité de leur conception, fabrication, assemblage ou de leur réalisation sont fait en majorité à partir d'un établissement situé au Québec.

La Régie, dans la prise de décision quant à l'octroi d'un contrat visé au présent article, considère notamment les principes et les mesures énoncés en matière de rotation des fournisseurs potentiels et plus spécifiquement détaillés aux articles 9 et 10 du règlement 10-2018 sur la gestion contractuelle, sous réserve des adaptations nécessaires à l'achat local.

3. Le présent règlement entre en vigueur conformément à la loi.

ADOPTÉ à Roxton Falls le 10 août 2021

Stéphane Beauchemin
Président de la Régie

Angèle Beauchemin
Directrice générale et sec.-très.

Avis de motion :	25 mai 2021
Dépôt et présentation du projet de règlement :	25 mai 2021
Adoption du règlement :	10 août 2021
Avis de promulgation :	01 septembre 2021

Adoptée

POINT NO 9

Émission d'un constat d'infraction à signer par le directeur – feu à ciel ouvert sans permis de brûlage

- Ce sujet est remis à une prochaine séance régulière du CA.

POINT NO 10

Directives pour les inscriptions afin de procéder à l'installation des feux verts clignotants

Ce point a été inséré dans le rapport du directeur.

697-08-2021

DIMANCHES DE GARDE DES POMPIERS VOLONTAIRES – DEMANDE DE MODIFICATION AU NIVEAU DE L'HORAIRE

CONSIDÉRANT QUE plusieurs pompiers n'ont aucune disponibilité à offrir lors de la tenue des dimanches de garde ;

CONSIDÉRANT QU'afin d'améliorer la qualité de vie des pompiers qui souhaitent prendre du temps en famille durant les fins de semaine, il serait approprié d'organiser les périodes de garde en soirée durant la semaine, soit les mercredis ;

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ par Jean-Marie Laplante

IL EST SECONDÉ par Mélanie Valois

Et il est résolu à l'unanimité des membres présents du CA, d'autoriser un changement d'horaire pour la tenue des «dimanches de garde» en les reportant aux mercredis soirs.

Adoptée

698-08-2021

CAUCA – APPLICATION «SURVIE-MOBILE» OFFRE DE SERVICES

CONSIDÉRANT QU'une offre de services été déposée par CAUCA concernant l'application «SURVI-MOBILE» qui consiste à transmettre les alarmes d'urgence aux pompiers volontaires ;

CONSIDÉRANT QU'après une période d'essai très concluante, l'application «SURVI-MOBILE» s'est avérée être la meilleure solution relativement à la transmission des alarmes incendies;

CONSIDÉRANT QUE le forfait retenu comprend les options suivantes :

- Forfait de base (inclus messagerie + liste des répondants)
- Option module : Gestion des disponibilités

CONSIDÉRANT QUE les coûts relatifs à cette adhésion se détaillent comme suit :

- Acquisition d'un ordinateur Raspberry IP : coût net de 210\$
- Tarif mensuel : forfait de base et gestion des disponibilités totalisant un montant net de 207.90\$/pompiers;

CONSIDÉRANT QUE cette nouvelle entente remplace la licence contractée avec EROS – Equipe de Recherche Opérationnelle en Santé Inc. relativement à l'application GoNoGo911, laquelle prendra fin le 17 janvier 2022 et ne sera pas renouvelée;

CONSIDÉRANT QUE cette entente est d'une durée de 3 ans et se renouvellera automatiquement à moins d'un avis écrit de l'une des parties, et ce, quatre-vingt-dix (90) jours avant l'expiration de l'entente ;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par Marie-Eve Massé

Il est secondé par Jean-Marie Laplante

Et résolu à l'unanimité des membres présents du CA d'autoriser le service des incendies à adhérer à la nouvelle entente proposée par CAUCA relativement à l'application : «SURVI-MOBILE»

Le préambule de la présente résolution en fait partie comme si au long retranscrit ;

Que la directrice générale et secrétaire-trésorière soit autorisée à signer ladite entente avec CAUCA afin d'y donner plein effet.

Adoptée

Point no 13

PROCEDURE D'EMBAUCHE POUR LES NOUVEAUX POMPIERS

M. Guy Cusson, directeur, demande que lui soit confiés les documents à être complétés et il s'occupera personnellement de les remettre aux pompiers concernés.

699-08-2021

SEANCES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION PREVUE EN SEPTEMBRE ET OCTOBRE 2021

CONSIDÉRANT QU'afin d'obtenir quorum à la séance régulière prévue le mardi 14 septembre prochain, il y a lieu de repousser la rencontre au mardi 21 septembre 2021 à 19H00;

CONSIDÉRANT qu'il est possible qu'il y ait des élections en novembre prochain dans les municipalités du Canton et du Village, il est recommandé de tenir la réunion d'octobre avant le vendredi 8 octobre 2021;

EN CONSÉQUENCE,

Il est résolu à l'unanimité des membres présents du CA de tenir les séances du CA de septembre et d'octobre 2021, aux dates suivantes :

1. La séance du 14 septembre 2021 est reportée au mardi 21 septembre 2021 à 19H00.
2. La séance du 12 octobre 2021 est devancée au jeudi 7 octobre 2021 à 19H00.

Adoptée

Point 15 – Varia

700-08-2021

DEMANDE POUR ADHERER A UNE ENTENTE AVEC LE SERVICE DE SECURITE INCENDIE DE GRANBY POUR UNE PROTECTION EN ESPACE CLOS

CONSIDÉRANT QUE pour l'ensemble du territoire desservi par la Régie incendie, soit : Canton de Roxton, Village de Roxton Falls et Béthanie, nous ne détenons aucune protection pour les interventions requérant une équipe de pompiers spécialisés en espace clos ;

CONSIDÉRANT QUE le SSI de Granby dispose d'une équipe de pompiers spécialisés en espace clos en plus des équipements nécessaires permettant de porter secours rapidement lors d'une telle intervention ;

CONSIDÉRANT QUE suite à une discussion survenue avec M. Simon Boutin du SSI de Granby et M. Guy Cusson, directeur de la Régie, il y aurait lieu d'adresser une demande formelle au Service de Sécurité Incendie de Granby afin que cette démarche visant à obtenir une protection en espace clos soit prise en considération;

CONSIDÉRANT QUE les membres du CA de la Régie sont très intéressés à connaître les modalités et dispositions d'une telle entente de services qui serait en mesure d'être conclue avec le Service de Sécurité Incendie de Granby;

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ par Jean-Marie Laplante

IL EST SECONDÉ par François Légaré

Et il est résolu à l'unanimité des membres présents du conseil d'administration d'adresser une demande au SSI de Granby afin de s'enquérir des dispositions applicables pour d'adhérer à une telle entente, laquelle fournirait le service de pompiers spécialisés en espace clos ainsi que les équipements nécessaires permettant de porter secours lors de telles situations d'urgence;

Adoptée

Point no 16 : Dossiers & correspondance

- Tableau des interventions au 1^{er} juillet 2021.
- Mutation du système téléphonique, les travaux sont effectués : 10-08-2021.
- Municipalité du Canton de Roxton : modification au niveau des représentants au CA de la Régie : M. Stéphane Beauregard est remplacé par M. Pascal Richard : Bienvenue à M. Richard.
- MAMH : Volet 4 - Soutien à la vitalisation et à la coopération intermunicipale du Fonds régions et ruralité (FRR).
- FBL : Départ à la retraite de Mme Diane Fortin

701-08-2021

Levée de la réunion

Il est proposé par Mélanie Valois

Il est secondé par Jean-Marie Laplante

Et il est résolu à l'unanimité des membres présents du CA de lever la séance à 19H35.

Adoptée

En signant le présent procès-verbal, le président ou le vice-président du conseil d'administration est réputé avoir signé chacune des résolutions qui en fait partie.

Stéphane Beauchemin
Président

Angèle Beauchemin, gma
Directrice générale et secrétaire-trésorière